

noncer à son arrêt & à le notifier par un billet ouvert à l'Hôtel dudit Colonel.

A la fin les Revoltés de Herftal ne mirent plus de bornes à leur insolence. Un manant de Herftal ayant été enrôlé au service du Roi hors du Territoire de la Baronnie, & même hors de la Jurisdiction de Liege au commencement de l'année 1739., les Rebelles se servirent de ce prétexte, pour porter leur fureur jusqu'aux derniers excès; & ayant arrêté quelques Officiers du Roi, qui se trouvoient par hazard à Herftal, ils les enfermerent dans les prisons publiques, où ils furent maltraités de différentes manieres, & accablés d'injures & d'outrages, sans avoir le moindre égard au respect dû à la personne sacrée du Roi qu'ils avoient l'honneur de servir. On les menaça de les mettre en pieces, à moins qu'ils ne remissent entre leurs mains le Païfan qu'ils prétendoient leur avoir été enlevé. Attentat qui parut si atroce aux Habitans du Quartier de Wandré, partie de Herftal, située au-delà de la Meuse, qu'ils en témoignèrent leur horreur à Sa Maj., en l'assurant de leur fidélité inviolable, & la suppliant de ne les pas confondre avec les Revoltés, aux actions desquels ils ne prenoient aucune part.

A la premiere nouvelle que le feu Roi reçut de cet événement, sa pensée fut d'y faire marcher un détachement de Troupes pour châtier les Rebelles, & pour rétablir son autorité les armes à la main. Déjà les dispositions en étoient faites, il avoit même envoyé une Lettre à l'Evêque, pour demander le passage pour ses Troupes.

Mais faisant ensuite réflexion qu'on n'arrî-